

Autisme Ontario fait siennes les préoccupations soulevées chez un grand nombre d'élèves et de familles par la création des nouveaux bureaux d'assistance et l'adoption du projet de loi 33

Le 21 novembre 2025
Pour diffusion immédiate

[Toronto, Ontario] Le gouvernement de l'Ontario a annoncé la semaine dernière que tous les conseils scolaires de la province devront mettre en place de nouveaux bureaux d'assistance aux élèves et aux familles pour le 1^{er} septembre 2026, dans le but déclaré d'offrir aux parents et aux tuteur·rice·s un meilleur moyen pour communiquer avec leurs conseils scolaires. Autisme Ontario s'inquiète profondément du manque de détails concernant la manière dont ces nouveaux bureaux répondront aux besoins des élèves qui bénéficient de services d'éducation spécialisée ou des élèves en situation de handicap, et de l'absence de réelle consultation des principales parties prenantes.

De récentes modifications législatives, à savoir l'adoption accélérée du projet de loi 33 qui renforcera les pouvoirs du ministre de l'Éducation sur les conseils scolaires, engendrent des inquiétudes similaires. Même si le projet de loi 33 visait officiellement à rehausser la transparence et la responsabilité des conseils scolaires, nous partageons les préoccupations largement répandues chez les élèves et les familles voulant que la centralisation du pouvoir entre les mains du ministre de l'Éducation, qui résulte du projet de loi, pourrait en bout de course affaiblir les voix que les conseils scolaires sont censés représenter. Les vastes pouvoirs ministériels en ce qui a trait aux enquêtes, aux politiques et aux finances des conseils scolaires, et même pour le choix des noms des écoles, risquent de brider l'influence des conseillères et conseillers scolaires locaux, des comités consultatifs de l'éducation spécialisée (CCES) ainsi que des familles et des élèves qu'ils servent.

On ignore encore en quoi ces changements contribueront à répondre aux besoins diversifiés des élèves et à leur garantir un accès à des services sûrs, efficaces et de haute qualité. Cela est d'autant plus préoccupant qu'au-delà de 350 000 élèves de la maternelle à la 12^e année, soit un·e élève sur six, bénéficient de programmes et de services d'éducation spécialisée.¹

On ignore également comment les nouveaux bureaux et les nouveaux pouvoirs ministériels, une fois mis en place, s'arrimeront avec l'activité des conseillères et conseillers scolaires et des CCES sous l'égide de la *Loi sur l'éducation*. Autisme Ontario est représenté par des bénévoles dans les CCES des conseils scolaires partout dans la province. Porte-parole de confiance des élèves autistes et de leurs familles, nos bénévoles défendent les priorités et les préoccupations de la communauté de l'autisme. Ils et elles jouent un rôle primordial en donnant des conseils sur les politiques des conseils scolaires et en aidant les élèves et les familles à résoudre leurs problèmes de manière rapide et collaborative.

Autisme Ontario salue les initiatives qui visent à promouvoir la réussite scolaire, à améliorer le bien-être des élèves, des familles et des équipes-écoles et à accroître les ressources disponibles. Cependant, ces stratégies doivent s'ancrer dans des données probantes, dans la transparence et dans une reddition de comptes, et elles devraient permettre la prise de décisions réfléchies qui prennent en compte les particularités locales et les besoins du milieu.

Pour servir efficacement les élèves, il est essentiel de pouvoir compter d'une manière significative sur la participation, la contribution et la collaboration des élèves, des familles, des équipes-écoles et d'organisations telles qu'Autisme Ontario. Nous encourageons vivement nos dirigeantes et dirigeants provinciaux à inviter les principales parties prenantes à s'asseoir à la table pour discuter de toute initiative touchant directement les élèves et leurs familles, afin que nous continuions à collaborer pour bâtir un Ontario plus solidaire et inclusif pour les personnes autistes.

À propos d'Autisme Ontario :

Autisme Ontario est la source principale d'information et de référence sur l'autisme, et a pour mandat de bâtir un Ontario plus solidaire et inclusif pour les personnes autistes. Tout au long de leur parcours de vie, nous aidons les personnes autistes et leurs familles à bénéficier dans leur collectivité de soutiens, d'occasions sociales d'apprentissage, d'informations et de liens significatifs. Notre détermination à exercer un impact important et positif sur la communauté de l'autisme prend racine dans notre vision : Maximiser l'épanouissement, améliorer le monde, faire place à l'autisme!

Pour un complément d'information, communiquer par courriel à l'équipe médias d'Autisme Ontario à media@autismontario.com.

Faites aujourd'hui un don qui compte. Votre soutien fera concrètement bouger les choses.

Références

¹ Province of Ontario, 2023–24 Education funding: a guide to the Special Education Grant <https://www.ontario.ca/page/2023-24-education-funding-guide-special-education-grant>.